

# RAPPORT ANNUEL 2019-2020

Centre de services scolaire Pierre-Neveu

Québec \* \*







### Sommaire

- 1. Présentation
- 2. Sommaire
- 3. Mot de la direction générale
- 4. Conseil des commissaires
- 5. Portrait du centre de services scolaire
- 6. Loi sur la gestion et le contrôle des effectifs
- 7. États financiers
- 8. Lutte contre l'intimidation et la violence
- 9. Divulgation d'actes répréhensibles et rapport du Protecteur de l'élève
- 10. Plan d'engagement vers la réussite : Orientation 1
- 15. Plan d'engagement vers la réussite : Orientation 2
- 16. Plan d'engagement vers la réussite : Orientation 3
- 20. Remerciements

# Mot de la direction générale



Le Centre de services scolaire Pierre-Neveu (CSSPN) vous présente son rapport annuel 2019-2020. Celui-ci est composé des orientations et des objectifs du plan d'engagement vers la réussite (PEVR) 2019-2022.

#### La diplomation, la qualification et le taux de sortie sans diplôme :

Nous suivons ces données depuis quelques années déjà. Nous sommes heureux d'observer une constante évolution du taux de diplomation et de qualification de nos élèves. Au fil des ans, nous remarquons que de plus en plus d'élèves arrivent au secondaire à l'âge attendu ce qui constitue un facteur de protection pour leur parcours au secondaire. Nous commençons aussi à voir un impact sur la qualification suite à la mise en place des différents parcours de formation axés sur l'emploi (PFAE) et du centre de formation en entreprise et récupération (CFER). C'est donc avec beaucoup d'intérêt, mais aussi de vigilance, que nous continuons à suivre les cibles liées à la diplomation et à la qualification.

#### La réussite en lecture :

La réussite en lecture est importante dans toutes les disciplines, nous en avons fait une priorité. Dès leur entrée à la maternelle, puis tout au long de leur parcours scolaire, nos élèves bénéficient d'un, enseignement du français de grande qualité et de mesures favorisant leur réussite dans cette discipline.

#### Les pratiques d'enseignement et les pratiques de gestion :

Les pratiques collaboratives apparaissent comme une approche efficace pour la réussite des élèves. Ainsi, des communautés de pratique (CoP) et communautés d'apprentissage professionnelles (CAP) ont été mises en place au cours des dernières années.

#### Un environnement éducatif de qualité :

L'année 2019-2020 ayant eu son lot de défis sanitaires au sein de nos établissements et de notre vie personnelle, cet enjeu a eu toute sa place pour terminer l'année scolaire, mais aussi pour préparer l'année 2020-2021. Un milieu de vie sain et sécuritaire est aussi gage de réussite scolaire et éducative. La qualité et l'état de nos infrastructures ainsi que l'espace dont nous bénéficions nous ont grandement aidé.

#### Le recrutement, l'embauche et la rétention de personnel :

Comme pour l'ensemble du Québec, la rareté de main-d'œuvre touche aussi notre organisme. Ainsi, un comité de travail a été institué au sein de notre centre de services pour préciser l'état de la situation par catégorie d'emploi afin de poursuivre nos démarches de recrutement.

### Conseil des commissaires



Normand Bélanger

Nathalie

**Dallaire** 



Stéphane Godon



Pascale Goyette



Isabelle Lajeunesse



Benoit-N. Legault



Claude Jean



commissaires.

Le mandat officiel du conseil des commissaires a pris fin le 30 juin dernier. Dans l'intervalle, il était possible de mettre en place un comité conseil composé des commissaires sortants. Ceux-ci ont participé à deux rencontres entre le 8 février et le 30 juin.

Nous tenons à remercier les membres du conseil des commissaires leur pour engagement envers la réussite éducative des élèves de notre territoire. Leur connaissance du milieu et des enjeux qui nous sont propres ont fait en sorte d'améliorer le taux diplomation et de qualification des jeunes de notre région.





Christine Bellefleur



**Benoît** Rondeau



Jean-François Lamoureux



Nancy Roussel



Marie-Hélène **Parent** 

### Code d'éthique et de déontologie

Conformément à l'article 175.1 de la Loi sur l'instruction publique, le CSSPN s'est dotée d'un code d'éthique et de déontologie applicable aux commissaires.

En 2019-2020, aucun manquement à une norme d'éthique ou de déontologie n'a été constaté. Ce code est accessible en s'adressant au secrétariat général ou en consultant le site Internet du CSSPN

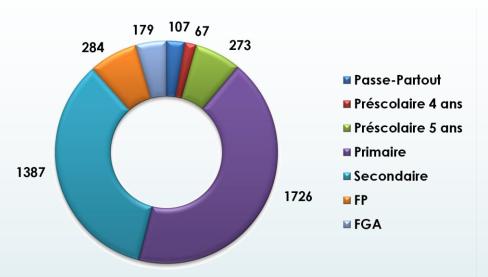
### Portrait



#### Les établissements

- 8 écoles primaires
- 1 école primaire-secondaire
- 1 école secondaire
- 1 centre de formation professionnelle
- 1 centre d'éducation des adultes

#### Proportion des élèves par secteur





# Loi sur la gestion et le contrôle des effectifs des ministères, des organismes et des réseaux du secteur public ainsi que des sociétés d'état

#### Le niveau d'effectif du personnel

La Loi nous oblige à respecter des mesures relatives à la gestion ou au contrôle des effectifs. À cet effet, une cible nous est transmise par le MEQ. Pour la période du 1<sup>er</sup> avril 2019 au 31 mars 2020, soit pour 260 jours, le niveau d'effectif a été respecté.

Personnel enseignant

Personnel de bureau, technicien et assimilé

Ouvriers, personnel d'entretien et de service

Personnel professionnel

Personnel d'encadrement

0 100 200 300 400 500

Il est à noter que le nombre d'employés pour la période visée précise le nombre total de personnes qui ont exercé des tâches de la catégorie d'emplois concernée. Ce nombre indique toutes les personnes qui ont exercé une fonction, même si c'est pour une très courte période. Il ne s'agit pas du nombre d'employés qui exercent de façon régulière ce travail.

Les données ci-contre précisent le portrait de nos effectifs qui travaillent sur une base régulière (personnel régulier, en remplacement, surnuméraire courte et longue durée).

#### Les contrats de service

Les contrats de service comportant une dépense de 25 000 \$ et plus, déterminés par le Conseil du trésor, sont au nombre de huit (8) et ils représentent une valeur totale de 370 000 \$ avant taxes.

## États financiers

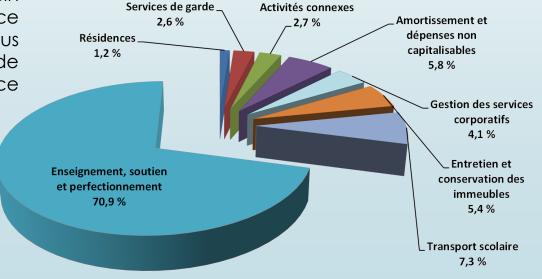
REVENUS		
	2018-2019	2019-2020
Subventions du MEQ	60 820 138 \$	60 745 741 \$
Taxe scolaire	3 836 974 \$	3 911 020 \$
Investissements	4 272 751 \$	4 476 861 \$
Autres	5 475 390 \$	4 019 402 \$
Total des revenus	74 405 253 \$	73 153 024 \$

Le CSSPN a enregistré un déficit d'opération de 803 205 \$ pour l'exercice financier terminé le 30 juin 2020. Les couts additionnels pour la mise en place des mesures sanitaires, les pertes de revenus enregistrées notamment pour les services de garde et la formation professionnelle expliquent ce résultat.

EXCÉDENT ACCUMULÉ	
	<u>2019-2020</u>
Surplus cumulé au 30 juin 2019	6 190 420 \$
Résultat de l'exercice	(803 205 \$)
Surplus cumulé au 30 juin 2019	5 387 215 \$

DÉPENSES PAR ACTIVITÉ		
	2018-2019	<u>2019-2020</u>
Activités éducatives	61 163 987 \$	60 637 614 \$
Activités administratives	3 361 824 \$	3 001 198 \$
Entretien de biens, meubles et immeubles	4 108 633 \$	4 001 912 \$
Activités connexes	1 796 806 \$	2 028 528 \$
Investissements	4 024 706 \$	4 286 977 \$
Total des dépenses	74 455 956 \$	73 956 229 \$
Résultat net de l'exercice	(50 703 \$)	(803 205 \$)

#### **RÉPARTITION DES DÉPENSES**



#### Nature des plaintes officielles

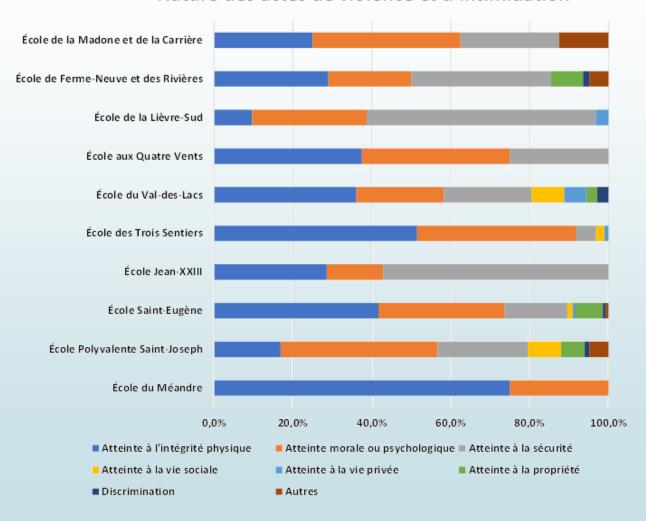
La responsable des plaintes du centre de services scolaire a traité 16 plaintes. La nature des plaintes portait sur : le personnel (7), le service d'enseignement (1), le classement (1), le transport scolaire (2), la santé et la sécurité (3) et les services aux EHDAA (2).

#### Nature des actes d'intimidation et de violence répertoriées dans les écoles

Le centre de services scolaire est en mesure de connaitre, de façon distincte pour chacune des écoles, la nature des plaintes qui ont été portées à la connaissance de la direction générale par les directions d'école.

Pour le traitement des plaintes, diverses interventions ont été effectuées auprès des auteurs, des victimes, des témoins et des parents concernés. Aucune situation n'a fait l'objet d'une plainte auprès du Protecteur de l'élève.

#### Nature des actes de violence et d'intimidation



#### Divulgation d'actes répréhensibles

Il n'y a eu aucune divulgation d'actes répréhensibles. Nous avons reçu et traité 24 demandes d'accès à l'information.

# Rapport du protecteur de l'élève (extrait)

Note : Le rapport intégral du Protecteur de l'élève est disponible au secrétariat général du centre de services scolaire.

« Au cours de l'année scolaire 2019-2020, aucune plainte nouvelle n'a nécessité notre attention qui demandait un rapport formel au Conseil des commissaires ou à la direction générale.

Nous avons reçu très peu de demandes d'information par courriel ou par téléphone pour le CSSPN. Un nombre minimal a retenu notre attention au cours de cette dernière année.

Trois dossiers, deux qui touchaient à la relation entre la direction d'école et les parents/élèves (ex : des santions données à une élève, plan d'intervention, prise en charge d'élèves ayant des difficultés, etc.) et l'autre au sujet du transport scolaire, ont été portés à notre attention.

[...] Nous avons aussi constaté au courant de l'année 2019-2020 que nous avions très peu de demandes d'information (par courriel ou par téléphone) concernant les établissements du CSSPN. À notre avis, c'est un indice que le processus de règlement des plaintes mis en place donne les résultats escomptés et que les personnes concernées, à chacune des étapes du processus, s'acquittent bien de leur rôle.

Un faible taux de plaintes, courriels et appels de la clientèle du CSSPN porte à croire que le Centre de services scolaire et son personnel gèrent les plaintes des parents et élèves de façon à ce que des solutions et résolutions sont trouvées/atteintes sans la nécessité de l'intervention du Protecteur de l'élève.

- [...] nous estimons que les parents ou élèves du CSSPN peuvent facilement trouver l'information qu'ils recherchent relativement au Protecteur de l'élève.
- [...] Aucune plainte pour des cas liés à l'intimidation, tels que le prévoient les articles 220.2 et 242 de la Loi sur l'instruction publique, n'a été portée à notre attention pour l'année scolaire 2019-2020.
- [...] En conclusion, notre recommandation est de poursuivre, selon la même vigilance et le même professionnalisme, l'application de ce processus de règlement des plaintes et de continuer à porter une attention particulière et vigilante à l'information des parents des élèves et des élèves adultes. »

Janik Sunstrum Protecteur de l''élève Chantal Leblanc-Bélanger Substitut au Protecteur de l'élève

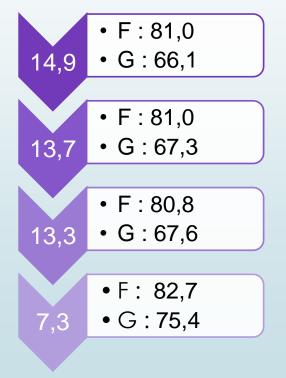
#### ORIENTATION 1 : Améliorer la réussite des élèves Objectif 1 : Favoriser la persévérance, la diplomation et la qualification

**Cible 1**: Porter de 73,9 % à 78 % la proportion des élèves de moins de 20 ans qui obtiennent un premier diplôme ou une première qualification d'ici 2022.

**Cible 2**: Réduire l'écart de diplomation-qualification entre les garçons et les filles de 14,9 % à 12,5 % (**A**) et l'écart entre EHDAA et les élèves du régulier de 29,5 à 24,5 (**B**) d'ici 2022.



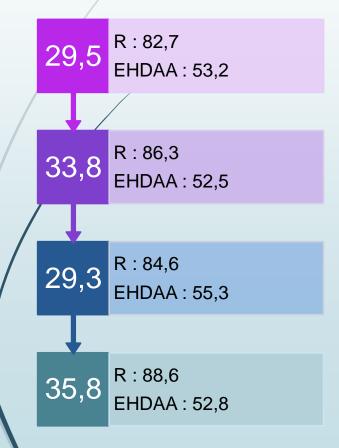
de 3,9 % en atteignant sa cible fixée à 78 %. Ce qui situe notre Centre à 0,4 % supérieur au réseau public. Le taux de diplomation par cohorte au secondaire continue de s'améliorer. La sanction la plus obtenue demeure le diplôme d'études secondaires. La qualification au niveau des parcours de la formation préparatoire au travail (FPT), des métiers semi-spécialisés (FMSS) et du centre de formation en entreprise et récupération (CFER) demeure un défi.



A. L'écart de diplomation et de qualification a connu auelaues variations et nous pouvons remarquer une certaine constance ces trois (3) dernières années. Toutefois, pour la cohorte 2012, nous pouvons noter une forte augmentation des garçons qui se sont diplômés ou qualifiés atteignant un écart de 7,3 %. Ce qui dépasse largement notre cible. Notre milieu est sensible à la réussite et à la persévérance des garçons. Nous sommes très fiers de ces résultats et travaillerons à les maintenir.

ORIENTATION 1 : Améliorer la réussite des élèves Objectif 1 : Favoriser la persévérance, la diplomation et la qualification

**Cible 2**: Réduire l'écart de diplomation-qualification entre les garçons et les filles de 14,9 % à 12,5 % (**A**) et l'écart entre EHDAA et les élèves du régulier de 29,5 à 24,5 (**B**) d'ici 2022.

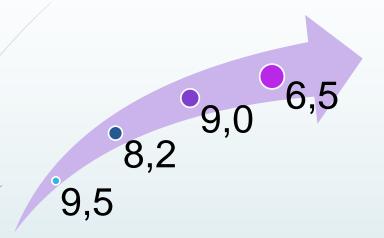


B. Au Québec, il est observé que le taux de diplomation et de qualification des élèves déclarés EHDAA au début de secondaire leur est significativement inférieur à celui des autres élèves. Malaré ce fait, l'écart entre les deux (2) groupes d'élèves tend à diminuer. Il faut aussi savoir que la part des EHDAA dans les nouveaux inscrits au secondaire a continuellement augmenté au cours des dernières années, ce qui est également observé sur notre territoire. Pour notre centre de services, cette cible demeure une priorité majeure.



Le taux de sorties sans diplôme ni qualification se situe à 14,4 % pour les élèves de la cohorte 2017-2018, nous situant légèrement en deçà de la situation des élèves au Québec qui se situe à 13,6 % pour cette même cohorte. La situation des garçons de notre centre de services est de 20,7 % et celle des filles à 7,14 %. De façon générale, même si la situation des garçons s'est améliorée au Québec, cet enjeu demeure une priorité considérant les caractéristiques propres à notre milieu comme le nombre d'élèves ayant un plan d'intervention et la situation socioéconomique de nos établissements (IMSE: 7-8-9-10).

#### ORIENTATION 1 : Améliorer la réussite des élèves Objectif 1 : Favoriser la persévérance, la diplomation et la qualification



**Cible 4**: Porter de 8,2 % à 7,5 % la proportion d'élèves entrants à 13 ans ou plus au secondaire, au CSSPN, d'ici 2022.

Le CSSPN a atteint la cible de 6,5 % pour l'année scolaire 2019-2020. Notre cible ayant été atteinte nous situant en meilleure position que la situation de l'ensemble du Québec. Afin de maintenir notre cible, il faut poursuivre nos efforts et continuer de documenter le nombre d'élèves qui effectuent une année supplémentaire à la fin de chacun des cycles au primaire et accompagner nos établissements au sujet de l'évaluation du dossier, de la flexibilité, de l'adaptation et de la modification ainsi que sur l'inclusion scolaire.



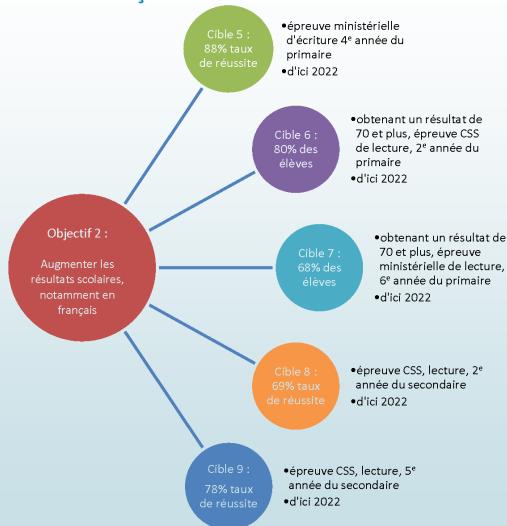


ORIENTATION 1 : Améliorer la réussite des élèves Objectif 2 : Augmenter les résultats scolaires, notamment en français

Il faut d'abord savoir que pour l'année 2019-2020, toutes les épreuves du centre de services scolaire et ministérielles ont été annulées. De ce fait, les enseignants ont eu à indiquer si l'élève était en réussite ou en non-réussite. Il a été recommandé par le ministère de recueillir une quantité suffisante de données d'observation lesquelles provenaient de sources variées. Ce qui nous oblige à mettre de côté pour l'année 2019-2020 le suivi de nos cibles habituelles.

Afin de soutenir les enseignants dans ce contexte, l'équipe du Service des ressources éducatives a adapté sa démarche d'accompagnement auprès des équipes-écoles en se posant deux questions : Qu'est-ce qui reste à apprendre et comment planifier les prochains apprentissages? Pour ce faire, les enseignants ont dû cerner les besoins des élèves, choisir les moyens et mettre en œuvre les stratégies qui conviennent pour y répondre dans le contexte vécu.

Déjà, une préoccupation est présente quant à l'écart de réussite entre nos élèves. Un bon travail a été fait avec les équipes-écoles pour s'assurer de préciser le portrait des élèves en prévision de la prochaine rentrée scolaire.



#### ORIENTATION 1 : Améliorer la réussite des élèves

## Objectif 2 : Augmenter les résultats scolaires, notamment en français

**Cible 10**: Mettre en œuvre différentes actions afin de contribuer à rehausser et maintenir les compétences en littératie de la population adulte située sur le territoire du centre de services scolaire d'ici 2022.

Le centre de formation des adultes travaille à l'amélioration des résultats scolaires de leur clientèle, notamment en littératie, et ce, en mettant en place des services d'accompagnement açadémique qui répondent aux besoins des élèves.

Des services d'orthopédagogie ont été offerts dans les deux (2) centres et des outils de suivi pour les élèves ciblés ont également été mis en place. Ainsi, un suivi, individualisé et de groupe, a été effectué dans le cadre du tutorat, des études de cas et des plans de réussite personnalisés. Du coenseignement en français est organisé ainsi que de l'enseignement par sous-groupes de besoins. De plus, les étudiants bénéficient d'un cercle de lecture.

Ainsi, la mise en place des services d'accompagnement académique répondant aux besoins des élèves a été faite. Toutefois, compte tenu du contexte, les analyses des données recueillies lors des dépistages en lecture n'ont pas été complétées en raison de la pandémie.

Objectif 3 : Mettre en œuvre différentes actions pour assurer des transitions réussies, particulièrement entre le primaire et le secondaire

**Cible 11**: D'ici 2022, réduire l'écart de 5 % entre le taux de réussite à l'épreuve ministérielle en lecture de la 6<sup>e</sup> année du primaire et celui de l'épreuve centre de services scolaire de la 2<sup>e</sup> année du secondaire.

Dans la première partie de l'année, les équipes du premier cycle de nos deux (2) écoles secondaires ont mis en place différentes actions : portrait de classe, dépistage, coenseignement et communauté d'apprentissage.



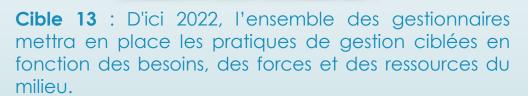
## ORIENTATION 2 : Adopter des pratiques éducatives, d'enseignement, d'évaluation et de gestion efficaces en milieu défavorisé, notamment en lecture

Objectif 1 : Assurer le développement professionnel au regard de la mise en place des pratiques éducatives, d'enseignement, d'évaluation et de gestion efficaces, notamment en lecture et en assurer

le suivi au regard de l'application

**Cible 12**: D'ici 2022, l'ensemble des enseignants mettra en place les pratiques d'enseignement ciblées en fonction des besoins de la clientèle, des forces et des ressources du milieu.

Dans le contexte de l'année 2019-2020, l'aspect des pratiques évaluatives a dû être soutenu davantage afin de tenir compte de la diminution du nombre de journées de classe, de la réorganisation des contenus disciplinaires, du fait que des élèves soient à la maison et d'autres à l'école et à l'absence des épreuves de fin d'année. Dans ces conditions, un travail régional a été mis en œuvre afin de se doter d'une vision globale des principes, des enjeux et des orientations pour guider les décisions d'évaluation et de classement au regard du contexte particulier et des annonces ministérielles. Ainsi, la reconnaissance des acquis a laissé place à la régulation des apprentissages. Nous étions davantage à consolider des apprentissages plutôt qu'à enseigner de nouveaux contenus.



Le début de l'année scolaire a permis de remettre en place les communautés de pratique (CoP) pour une cinquième année consécutive. En raison du contexte de la deuxième partie de l'année, les CoP n'ont pas eu lieu. Toutefois, force est de constater que les compétences développées au fil des ans à travers les CoP ont permis d'observer un leadeurship pédagogique élevé de la part de nos gestionnaires ainsi que la force de collaboration de notre équipe.

#### ORIENTATION 3 : Offrir un environnement éducatif de qualité

Objectif 1 : Assurer le recrutement et la rétention du personnel, notamment des ressources enseignantes, professionnelles et techniques pour répondre aux besoins des élèves

**Cible 14**: D'ici 2022, le CSSPN mettra en œuvre différentes actions pour assurer le recrutement et la rétention des ressources.

Le Service des ressources humaines (SRH) du CSSPN s'est assuré de plusieurs actions afin de favoriser le recrutement et la rétention du personnel. Nous devons souligner le contexte national et local de rareté de main-d'œuvre, voiré de pénurie pour certains emplois, en plus de la situation pandémique qui sévit depuis mars 2020. Ainsi, au-delà des opérations courantes, des interventions ont été posées à l'égard de cette cible. Le Service a participé à plusieurs salons-emplois organisés par les universités qui offrent des programmes de formation liés au domaine de l'éducation; des démarches auprès de celles-ci afin d'accueillir des stagiaires ont aussi été réalisées. Nous soulignons la collaboration d'un partenaire du milieu, c'est-à-dire Zone Emploi, pour sa participation avec nous à un salon de l'emploi, à certains recrutements par son service de promotion de l'emploi dans notre région et à l'accompagnement pour l'intégration sur notre territoire. Le SRH a de plus participé aux autres initiatives locales telles que la Table des ressources humaines et les mercredis virtuels de l'emploi.

Pour le recrutement, l'utilisation de sites spécialisés s'est maintenue ainsi que le recours à de nouvelles plateformes numériques. Des affichages fréquents ont eu cours afin de bonifier les banques de candidatures. La dotation des postes est centralisée de façon à optimiser le déploiement des ressources et l'équité des services.

Concernant la rétention de personnel, l'offre programme d'insertion professionnelle aux différentes catégories de personnel s'est poursuivie. programme, proposé au nouveau personnel comptant moins de cinq (5) années d'expérience dans la profession, est offert en collaboration avec le Service des ressources éducatives. Ainsi, des activités d'accueil, formation, d'accompagnement, dont première édition de café-rencontre, et de mentorat étaient disponibles. La formation «gestion pratique de aussi été donnée suppléance» a nombreuses reprises afin d'outiller le nouveau personnel affecté à cette tâche.

# ORIENTATION 3 : Offrir un environnement éducatif de qualité Objectif 2 : Mettre en place les conditions pour le déploiement d'une culture de collaboration autant à l'interne qu'à l'externe

**Cible 15**: D'ici 2022, l'ensemble des établissements aura une communauté d'apprentissage professionnelle.

Nous pouvons affirmer que l'ensemble de nos établissements ont mis en place des communautés d'apprentissage (CAP) au sein de leur établissement. Un travail a été fait pour que les CAP soient directement liées aux enjeux des établissements selon ce que l'on peut retrouver dans leur projet éducatif. Ainsi, certaines écoles travaillent une CAP en lecture au premier cycle, d'autres ont ciblé la fin du primaire et l'entrée au secondaire pour cette discipline. Dans certains milieux, ce sont les approches pédagogiques, l'entrée au secondaire ou encore le phénomène d'absentéisme ou de tutorat qui y est discuté. Ce qui constitue lors des de Communauté d'apprentissage rencontres professionnelle (CoP) des échanges riches et fructueux pour la réussite de nos élèves.

**Cible 16** : D'ici 2022, plusieurs organismes de la communauté travailleront de concert avec le centre de services scolaire pour la réussite des élèves.

Le CSSPN compte sur de nombreux collaborateurs et partenaires dans le cadre de la réussite éducative et de la persévérance scolaire. Ces collaborateurs et partenaires contribuent à notre mission et sont une grande richesse pour nous. Ainsi, nous sommes très fiers d'avoir des partenaires municipaux près de nous, des partenaires de la petite enfance avec lesquels nous avons des échanges importants sur le développement des enfants de notre région, des partenaires culturels aui contribuent au développement de nos élèves, en étant présent dans les lieux culturels de qualité que nous avons dans notre région, des partenaires communautaires qui nous accompagnent pour le bienêtre, la santé et la sécurité de nos enfants et des employeurs de notre région qui offrent des emplois à nos étudiants tout en étant sensibilisés à l'importance de la conciliation travail-étude. Pour votre présence tout au long de cette année difficile, nous sommes grandement reconnaissants et nous vous en remercions.



#### ORIENTATION 3 : Offrir un environnement éducatif de qualité

Objectif 3 : Mettre en place les conditions pour que les élèves du primaire bougent 60 minutes par jour

Cible 17 : D'ici 2022, 100 % de nos écoles primaires feront bouger leurs élèves 60 minutes par jour.

La mesure à l'école on bouge, nous a permis de bonifier diverses activités (yoga en classe, utilisation de force 4, récréations animées ...) afin que l'ensemble des élèves soit physiquement actif tous les jours de classe. On constate une augmentation des activités animées lors des récréations dans plusieurs de nos écoles incluant le service de garde. Cette mesure nous permet aussi d'utiliser les infrastructures locales de notre belle région pour faire des sorties de plein air dans nos différentes municipalités et ainsi valoriser l'activité physique auprès de nos élèves. D'ailleurs, l'atteinte de notre cible du 60 minutes/jour prévue dans le PEVR est réalisée dans toutes nos écoles. Rappelons-nous que toutes ces actions sont mises en place dans l'intention de promouvoir de saines habitudes de vie chez nos jeunes vers un virage santé.

#### ORIENTATION 3 : Offrir un environnement éducatif de qualité

Objectif 4 : Assurer que le parc immobilier soit dans un état satisfaisant

Cible 18: D'ici 2022, tous les bâtiments du parc immobilier seront dans un bon ou très bon état (indice de vétusté physique inférieur à 10%).

38 projets ont été réalisés donnant lieu à des investissements de 5,85 M\$ en travaux de construction.

Électricité, plafond et éclairage

- 5 projets
- 2 550 000 \$

Réfection enveloppe du bâtiment

- 7 projets
- 1 220 000 \$

Rénovation laboratoire de sciences (phase 2)

- 1 projet
- 750 000 \$

Mécanique (plomberie, sanitaire...)

- 14 projets
- 740 000 \$

Transformation d'espaces

- 7 projets
- 340 000 \$

Stationnement ou aménagement

- 4 projets
- 250 000 \$

### Remerciements

Nous nous souviendrons tous de l'année 2019-2020. Cette année si exceptionnelle qui nous annonçait un changement de gouvernance scolaire et qui a été surprise par une pandémie mondiale. Les résultats que nous observons et que nous colligeons au fil des ans sont le résultat de beaucoup d'efforts de la part de notre organisation, de la part des gens de terrain, vous, le personnel des écoles et tout particulièrement par vous, les enseignants. Cette crise sanitaire que nous traversons ensemble ne sera pas sans dommage pour nos élèves, nos familles, notre communauté. C'est avec beaucoup de courage, d'initiative, de créativité et d'engagement que nous traversons tous ensemble cet épisode.

Ainsi, chers membres du personnel, pour votre présence quotidienne, pour votre engagement exceptionnel, pour la différence que vous faites chaque jour, je vous remercie sincèrement.

Julie

Siège social

525, rue de la Madone Mont-Laurier (Québec) J9L 1S4 Téléphone: 819 623-4114 Télécopie: 819 623-7979 Messagerie: cspn@cspn.gc.ca

